



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

14 mars 2016

L'inter-professionnalité - une solution à la pénurie de médecins de premier recours

(IVS).- Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) et la Commission d'experts « Soins ambulatoires et de premier recours » ont convié la semaine passée à Sierre les acteurs de la santé à une conférence sur les perspectives offertes par l'inter-professionnalité. Cette nouvelle approche, fondée sur la collaboration entre professionnels de la santé, est une des solutions envisagées par la commission pour répondre à l'augmentation de la demande en soins, à la diminution du nombre de médecins généralistes et à la croissance des coûts de la santé.

L'inter-professionnalité a pour objectif le renforcement de la collaboration entre professionnels de la santé ainsi que la délégation d'actes médicaux jusqu'ici dispensés uniquement par des médecins. Pour se réaliser, elle suppose le développement de la formation et de la pratique dans une perspective interprofessionnelle.

La commission d'experts « Soins ambulatoires et de premier recours », chargée par le Département de la santé de proposer des solutions à la pénurie de médecins généralistes, a réuni plus de 50 professionnels de la santé pour discuter des perspectives offertes par cette nouvelle approche. Médecins, pharmaciens, infirmiers, physiothérapeutes, représentants des institutions sanitaires ont fait le point à l'aide de recherches d'experts sur l'expérience d'autres pays et analysé le gain en termes de qualité des soins et de sécurité des patients. Ils ont évalué les possibilités de mettre en place une approche inter-professionnelle en Valais.

L'inter-professionnalité ouvre des perspectives intéressantes pour les patients valaisans. Les maisons de santé, qui rassemblent plusieurs acteurs de la santé sous un même toit, pourraient en favoriser le développement en Valais. L'intérêt rencontré par cette approche incite la commission à poursuivre ses travaux.

Les documents de la conférence sont disponibles sur le site Internet de l'Etat du Valais à l'adresse www.vs.ch/interprofessionnalité

Personnes de contact

- **Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), 079 248 07 80**
- **Prof. Alain Pécoud, président de la commission « soins ambulatoires et de premier recours », 078 729 74 11.**

